

**S O T T E V I L L E
S O U S L E V A L**

CANTON DE CAUDEBEC LES ELBEUF

**P L A N
D ' O C C U P A T I O N
D E S S O L S**

NOTICE DE PRESENTATION - 0

POS approuvé le 5 Décembre 1977

1^{ère} révision approuvée le 9 Avril 1987

1^{ère} modification approuvée le 30 Janvier 1990

2^{ème} modification approuvée le 29 Janvier 1991

2^{ème} révision approuvée le 9 Avril 1996

3ÈME MODIFICATION

Prescrite le : 18 Janvier 2006

Notifiée le :

Approuvée le :

Le territoire communal est couvert par un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) approuvé le 5 décembre 1977. Une première révision a été approuvée le 9 avril 1987. Deux modifications ont suivi, avec une approbation respective les 30 janvier 1990 et 29 janvier 1991. Une deuxième révision a été approuvée le 9 Avril 1996.

Il apparaît nécessaire aujourd'hui de procéder à une modification pour permettre d'accueillir des activités hôtelières et de loisirs en créant un secteur IINAA dans la zone IINA.

La commune de Sotteville sous le Val figure dans le SCOT parmi les bourgs et villages ruraux pour lesquels l'évolution spatiale est modérée et progressive, économe en espace et respectueuse de l'environnement. Les activités hôtelières et de loisirs pourront s'exercer en harmonie avec l'espace environnant composé d'espaces agricoles, naturels et forestiers. Il ne s'agit pas non plus d'une extension de la zone IINA mais d'un changement de zonage à l'intérieur d'un même espace. Cette modification répond donc aux objectifs du SCOT.